



Compte rendu

de l'Assemblée générale du CIP-IRV de 2017 tenue le 23 janvier 2018, 09 h 00 – 13 h 00 à Martigny (Suisse)

1. Ouverture et salutations (CIP-IRV et FPVS)

Mme Erika BUSETTI, la Présidente, ouvre la 42ème Assemblée générale du CIP-IRV et souhaite la bienvenue à tous les présents. Un remerciement particulier est adressé aux organisateurs des événements de la Fédération des Pépiniéristes Viticulteurs Suisses (FPVS).

Monsieur Christian DUTRUY, le Président de la FPVS, adresse des mots de bienvenue à l'Assemblée générale.

2. Modification / élargissement de l'ordre du jour

Pour des raisons d'actualité, l'inscription d'un point supplémentaire relatif à une rotation de personnel au sein du CIP-IRV est demandée est adoptée (cf point 2.b).

2.a) Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale du 28 novembre 2016 à Stuttgart (Allemagne)

La Présidente BUSETTI indique que le compte rendu avait été transmis par voie électronique et qu'il peut également être consulté sur le site web du CIP-IRV.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2.b) Information sur une rotation de personnel

La Présidente BUSETTI explique que Monsieur Alfons SCHROPP, le délégué de l'Association allemande des pépiniéristes viticoles et Vice-président du CIP-IRV, a informé le Bureau exécutif de sa décision de quitter ses fonctions avec effet immédiat. Monsieur Joachim EDER a été proposé au Bureau exécutif du CIP-IRV comme successeur de Monsieur SCHROPP en sa fonction de délégué national allemand. Conformément aux dispositions des statuts du CIP-IRV, Joachim EDER peut en même temps être coopté au Bureau exécutif.

Compte tenu de la longue réputation connue de Joachim EDER comme expert de très haut niveau et ami de la famille du CIP-IRV, le Bureau exécutif du CIP-IRV soutient ces candidatures et les propose à l'Assemblée générale.

Vote – la proposition est adoptée à l'unanimité.

La Présidente BUSETTI remercie Alfons SCHROPP pour les services qu'il a rendus au CIP-IRV pendant 27 ans en tant que délégué allemand et en tant que Président du CIP-IRV durant deux mandats de 1996 à 1999. Elle lui remet une plaque commémorative à titre de cadeau de remerciement.

La Présidente BUSETTI souhaite la bienvenue à Joachim EDER au sein du CIP-IRV et lui donne la parole. Monsieur EDER remercie le CIP-IRV de l'accueil unanime.

3. Rapport de la Présidente

La Présidente BUSETTI présente son rapport sur une année pleine d'activités. Il paraît que la présence effective, dans la mesure du possible, aux diverses réunions devient de plus en plus importante.

Quant à l'organisation interne, on a finalement réussi à mettre en place un site web fonctionnel et peu onéreux : www.irv-cip.org.

Ce site est facilement gérable. Il comporte deux sections dont l'une est accessible au grand public et l'autre est réservée au délégués et au Bureau exécutif du CIP-IRV. Le site web remplit ainsi deux fonctions : vers l'extérieur, il constitue la « carte de visite » du CIP-IRV et vers l'intérieur, il sert d'outil de travail.

De plus, un nouveau compte bancaire a été ouvert qui offre des fonctions en ligne et qui apporte une contribution à la rationalisation et la réduction des coûts du CIP-IRV.

Le Bureau exécutif du CIP-IRV a accepté toutes les invitations à des manifestations pertinentes ; il a été représenté soit par la Présidente BUSETTI, soit par un Vice-président ou un délégué. Ainsi, on était toujours en mesure de défendre les positions techniques de la filière. Le document en annexe comporte une énumération chronologique des activités. La Présidente BUSETTI remercie les délégués de leur participation aux divers événements et réunions.

Récemment, l'intervention du CIP-IRV dans le cadre de la révision du règlement de l'UE sur le passeport phytosanitaire a connu un succès direct car on a donné suite à notre demande de prolonger la phase transitoire lors de l'entrée en vigueur du règlement. L'ancien passeport phytosanitaire sera toujours valable pour les productions de 2019 à 2023.

La participation régulière aux réunions du groupe de travail « vin » de COPA/COGECA à Bruxelles s'est avérée particulièrement importante. Elle nous a permis d'expliquer régulièrement nos positions sur les dossiers actuels. Cela concernait notamment les domaines suivants :

- droits de plantation
- mesures phytosanitaires
- révision des dispositions relatives au traitement à l'eau chaude
- définition et reconnaissance des « nouvelles variétés »
- positions par rapport à la réforme de la PAC
- effets du changement climatique
 - renouvellement des plantations existantes de vignes mères
 - nécessité accrue de mettre en place de nouvelles surfaces de multiplication
- ajustements du système de contrôle phytosanitaire en vue de l'adaptation aux attentes du consommateur
- transmission courante des données de production actuelles – publication du tableau du CIP-IRV présentant les résultats de la production 2017/18 sur le site web de COPA/COGECA
- contact avec le groupe de travail horizontal de COPA/COGECA chargé des questions phytosanitaires et accélération du flux d'informations sur les réformes prévues

La Présidente BUSETTI constate qu'une information mutuelle en temps utile au niveau de la base permettrait de faire encore davantage. Il serait particulièrement important que les délégués du CIP-IRV défendraient de manière renforcée nos intérêts au sein des commissions des parties prenantes au niveau national des ministères.

Sur le marché du vin, la baisse des rendements enregistrée au cours des dernières années a mené à une légère augmentation des prix. Néanmoins, on constate certaines réserves en ce qui concerne l'élargissement des surfaces des plants de vignes car on craint un retour rapide à une situation de production excédentaire.

A notre avis, il serait souhaitable

- d'assouplir le régime des droits de plantation ;
- de disposer de plus de résultats de recherche sur la présence accrue de maladies qui étaient latentes jusqu'à l'heure actuelle – recherches sur les causes et solutions possibles ;
- reconnaissance accélérée des « nouvelles variétés ».

Le marché des vignes se présente en partie stagnant, mais on n'enregistre pas d'excédents significatifs. En général, on note des rendements faibles. En ce qui concerne la fixation des prix, il faut donc rester prudent. A l'heure actuelle, il ne semble pas du tout opportun de baisser les prix.

Au sujet des explications de la Présidente Busetti, plusieurs documents de séance sont disponibles.

Le rapport du Secrétaire général est présenté par Monsieur Franz Backknecht, membre cooptée du Bureau exécutif du CIP-IRV, à la place du Secrétaire général Christian Jaborek qui est excusé pour des raisons de santé.

4. Rapport du Secrétaire général

a. COPA/COGECA – activités et perspectives financières

Les activités réalisées au cours de la dernière période sont décrites dans le document de séance.

Les activités renforcées de déplacement et d'élaboration de rapports ont causé une augmentation correspondante des dépenses. Une perspective financière actuelle présente l'addition de tous les frais dont résulte un déficit structurel annuel de 1 770 euros.

Ensemble avec le Secrétaire général, la Présidente a élaboré un projet à ce sujet qui prévoit des économies supplémentaires et parallèlement une augmentation modérée du montant unitaire ce qui permettrait d'assurer l'équilibre du budget à long terme.

La suppression de la traduction des comptes rendus des réunions de COPA/COGECA (COPA/COGECA transmettent régulièrement des comptes rendus sommaires dans toutes les langues officielles) permettrait de réduire les dépenses annuelles d'environ 1 600 euros. De plus, on envisage d'économiser 1 270 euros par an dans le domaine des frais de déplacement aux réunions de COPA/COGECA. Ces mesures permettent de couvrir le déficit, mais il ne serait toujours pas possible de constituer des réserves.

C'est la raison pour laquelle on propose l'augmentation du montant unitaire annuel de 50 euros (cf point 11 de l'ordre du jour).

b. Développement futur des travaux avec la participation des Vice-présidents

Il serait souhaitable qu'à l'avenir, des délégués nationaux participent également aux réunions du groupe de travail « vin » de COPA/COGECA (à leurs propres frais). De même, on pourrait envisager d'organiser des réunions du Bureau exécutif du CIP-IRV à l'occasion d'une participation à une réunion de COPA/COGECA (cf point 8 de l'ordre du jour).

c. Développement du site web du CIP-IRV

Cf le rapport de la Présidente, point 3 de l'ordre du jour.

- d. Préparation de l'Assemblée générale 2018
Cf point 12 de l'ordre du jour.
- e. Bilan 2017 et perspectives budgétaires pour 2018 :
Cf point 4 a) de l'ordre du jour.
- f. Cf explications sous point 4 a).

5. Rapport des Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes présentent un rapport positif et demandent de donner décharge au Bureau exécutif et au Secrétaire général.

6. Décharge du Secrétaire général et du Bureau exécutif

La décharge est adoptée à l'unanimité.

7. Election des Commissaires aux comptes pour 2018

Sur proposition de l'association membre espagnole, sont élus Commissaires aux comptes pour 2018 :

Xavier PROVEDO et

Lucía LOS ARCOS

8. Sujets à présenter dans le cadre des futures réunions de COPA/COGECA, contributions aux débats ou motions de tous les Vice-présidents

Les dates des prochaines réunions du groupe de travail « vin » de COPA/COGECA sont déjà fixées ou annoncées ; il s'agit du 18 avril, de juin et octobre 2018. En général, le groupe de travail « vin » se réunit juste avant un « Dialogue civil » – ce sont des rencontres de représentants du groupe de travail avec ceux de la Commission européenne qui constituent un échange de vues entre la Commission et les acteurs de la filière.

Le sujet prioritaire est actuellement la réforme de la PAC. Tous les acteurs soulignent que le budget communautaire sera réduit à l'avenir et que la PAC sera également affectée. D'où l'importance de présenter des demandes ciblées en temps utile. La Présidente voudrait ainsi connaître les opinions et positions de tous les membres du CIP-IRV relatives aux sujets d'actualité :

- a. changement climatique – rapport sur la situation, impact sur la pépinière viticole
- b. Autres sujets techniques actuels :
 - droits de plantation
 - internationalisation
 - mesures phytosanitaires
 - FD, maladies du bois, etc.
 - Xylella – mesures de lutte contre la propagation
 - motions et propositions en vue de la réforme de la PAC

Dans ce contexte, la Présidente Busetti annonce qu'elle a l'intention de s'adresser en amont des futures réunions de COPA/COGECA aux délégués et de leur demander, selon l'ordre du jour prévu, d'apporter des contributions aussi ciblées que possible qui pourront être présentées chez COPA/COGECA au nom du CIP-IRV.

En général, il ressort de la discussion suivante un certain mécontentement lié à la mise en œuvre du nouveau régime des droits de plantation. La Présidente réitère son appel à transmettre des interventions éventuelles en temps utile.

9. Projet COST 2021 sur les maladies du bois – planification et coordination de la recherche en coopération avec la pépinière viticole

Rapports de la Présidente Erika Busetti et du Vice-président P.M. Guillaume sur les contacts dans le cadre des congrès à Reims et à Bologne.

Il est rappelé qu'une équipe internationale de chercheurs – qui comprend entre autres des scientifiques français, espagnols et italiens – s'est penchée depuis quatre ans sur les maladies du bois ESCA et bois noir dans le cadre du projet « Cost Action FA1303 4WG ». Dès le début, le CIP-IRV était invité à participer aux réunions annuelles où il pouvait s'exprimer (Valence, Varsovie, Reims, Bologne). Dans la plupart des cas, nous étions obligés de refuser les objectifs et les mesures proposées. Finalement, nous avons défendu une position très critique par rapport à un « PROTOCOLE sur la multiplication de PORTE-GREFFES » qui vise à limiter la propagation d'ESCA. A notre avis, il ne faut pas toujours accuser les pépiniéristes d'être responsables de la propagation, mais il faudrait plutôt approfondir les recherches sur la question de savoir pourquoi une maladie présente de manière latente se manifeste soudainement dans le vignoble.

Il est prouvé que le contact avec le sol et les plaies du bois de vigne près du sol produisent des spores. Après la transmission de notre message que pour des raisons diverses, plus de 90 % des vignes mères de porte-greffes sont établies au niveau du sol, quelques uns ont décidé de changer de mode de conduite afin de limiter le contact avec le sol. LECOMBE (FR) et SMART (UK) demandent de l'assistance afin de pouvoir lancer des essais sur le terrain avant la fin de

l'année en coopération avec certains multiplicateurs de portes-greffes. Concrètement, on voudrait trouver quelques exploitations qui seraient prêtes à entrer en contact et à se rencontrer directement sur le champ afin d'accorder ensemble les méthodes et démarches.

Entre-temps, on a déjà présenté un schéma de la démarche prévue. Pour des raisons diverses, la Présidente BUSETTI a tout de suite refusé la méthode présentée sur le schéma et l'a qualifiée comme irréalisable. Néanmoins, le programme devra être poursuivi après quelques modifications. Il paraît que plusieurs exploitations françaises et une pépinière italienne sont disposées à coopérer.

On s'est adressé à Mme BUSETTI en sa qualité de Présidente du CIP-IRV afin qu'elle publie cet appel parmi les membres et qu'elle exprime l'opinion du CIP-IRV à ce sujet. La proposition, assortie des remarques critiques de la Présidente BUSETTI, est disponible sous forme de document de séance.

Au cours de la discussion suivante, la plupart des délégations expriment leur avis que les scientifiques concernés n'ont apparemment aucune idée de la pratique. Pour des raisons de principe, il est malgré tout – ou peut-être justement pour cette raison – nécessaire d'établir une coopération.

Finalement, les délégués intéressés sont invités à prendre contact avec le groupe COST – le CIP-IRV mettra à leur disposition les coordonnées.

10. Rapports des membres

- a. Situation du marché – voir tableaux ci-joints
- b. Situation globale de la politique vitivinicole
- c. Autres sujets d'actualité

11. Fixation des cotisations pour 2018

A titre d'introduction, la Présidente BUSETTI se réfère au rapport du Secrétaire général, point 4 d) de l'ordre du jour, « Bilan 2017 et perspectives budgétaires pour 2018 ».

Les mesures d'économie prévues permettent de poursuivre les activités, sachant que les réserves disponibles diminuent chaque année. Ces réserves sont nécessaires afin de pouvoir couvrir les frais courants jusqu'à la réception des cotisations de l'exercice suivant. Celles-ci ne sont versées qu'après l'écoulement du premier trimestre de l'année suivante, parfois même seulement au cours de l'année civile suivante.

Indépendamment de la décision à se sujet à prendre sous le point 11 de l'ordre du jour, il est donc **absolument indispensable de prévoir un délai de paiement des cotisations qui expire**

au plus tard fin mars de chaque année. Si les cotisations ne sont pas versées avant le mois d'avril, les réserves seront consommées et le CIP-IRV devra cesser ses activités.

Cette proposition ainsi que la motion visant à augmenter le montant unitaire annuel de 50 euros sont soumises au vote.

Elles sont adoptées avec une abstention (Suisse).

12. Planification des réunions – prochaine Assemblée générale en Espagne

L'association membre espagnole a invité le CIP-IRV de tenir sa prochaine Assemblée générale le 15 novembre 2018 à Logroño, Rioja, Espagne.

Par vote unanime, l'Assemblée générale prie l'association espagnole de reporter la date d'une semaine au 22 novembre 2018.

A la suite de l'Assemblée générale, la possibilité d'un report éventuel au 29 novembre sera encore examinée. Le cas échéant, l'Assemblée générale sera informée par circulaire.

13. Divers

Le Vice-président SCHROPP réitère sa suggestion de demander le retrait du phylloxéra de la liste des organismes nuisibles de quarantaine.

En cas d'arrachage des vieilles surfaces, il faudrait procéder à un examen systématique de la sensibilité ou la résistance des nouvelles variétés par rapport au phylloxéra. En cas d'une forte sensibilité, de telles plantations ne devraient pas être autorisées.

Dans le cadre de la prochaine Journée de la pépinière viticole à Geisenheim, il faudrait prévoir une réunion informelle du CIP-IRV.

14. Clôture de l'Assemblée générale

La Présidente Busetti remercie tous les participants et les organisateurs et clôt la 42ème Assemblée générale du CIP-IRV 2017.